

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE GARDE AMIS INC.	Numéro de permis 318001	Date d'inspection Le 24 octobre 2025	
Nom de l'établissement Le garde amis		Numéro de téléphone (506) 857-1098	
Adresse 401 chemin Melanson Dieppe NB E1A 1A5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sarah Babineau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux La Mentore en Assurance de la Qualité était sur les lieux pour faire un Inspection de surveillance. La Mentore en Assurance de la Qualité a vérifié les éléments suivants : - Routine quotidienne - Orientation des enfants - Lieu d'exploitation - Sécurité La Mentore en assurance de la qualité a observé le jeu libre. Un invité spécial a aidé les enfants à créer une chanson d'Halloween (Monsieur Fantôme). Les enfants l'ont présentée à leurs amis, et ils ont fait la transition vers le jeu extérieur. Le ratio a été respecté lors de la visite.

original signé par
Sarah Babineau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 05 novembre 2025

Date

original signé par
Francine Melanson

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 05 novembre 2025

Date